

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Est-de-  
l'Île-de-Montréal

Québec 



Institut universitaire  
en santé mentale  
de Montréal

# Bienvenue à Viau



8239 avenue Souigny  
Montréal, Qc  
H1L 6L2

Téléphone des intervenants : (514) 899-8449  
Téléphone des usagers : (514) 899-8450  
Fax : (514) 253-8676

## Table des matières

Mot de bienvenue.....	3
Votre démarche de réadaptation.....	4
Règles à respecter et engagement .....	5
Respect de vos droits / vos responsabilités.....	6
Services inclus par la ressource.....	7
Mobilier inclus.....	7
Matériel à prévoir avant votre arrivée à Viau.....	7
Loyer.....	8
Carte du quartier.....	8
Sécurité incendie.....	9
Transports.....	10
Services communautaires disponibles.....	11
Habitudes de vie.....	13
Notes personnelles.....	15

## Mot de bienvenue

La ressource d'établissement Viau est située dans le quartier Mercier-Est. Elle a une capacité d'accueil de 19 usagers. Chaque personne occupe une chambre individuelle et a accès à des lieux communs tels que deux salons, une salle à manger, une salle d'activités, un coin ordinateur et une salle de lavage. Les usagers bénéficient d'un service de deux repas par jour préparés par un cuisinier et chacun prépare son déjeuner de façon autonome.

Cette ressource est sous la responsabilité du secteur hébergement de l'Institut Universitaire en Santé Mentale de Montréal (IUSMM) du Centre Intégré Universitaire de Santé Services Sociaux de l'Est de l'Île de Montréal (CIUSSS). Elle offre des services à des personnes adultes ayant des troubles de santé mentale. La mission de la ressource est d'offrir des services individualisés de réadaptation psychosociale dont l'objectif est de soutenir les usagers dans leur intégration sociale, leur rétablissement et l'exercice de leur pleine citoyenneté. De manière plus concrète, la ressource vise à améliorer la qualité de vie, le niveau d'autonomie tout en respectant le rythme et les désirs des usagers.

Les services professionnels ou spécialisés sont organisés sur une base 24 heures/7 jours en réponse aux besoins spécifiques de la clientèle visée. Les ressources humaines de la ressource Viau sont composées d'employés de l'IUSMM. L'équipe est constituée d'un responsable d'unité de vie (RUV), d'un infirmier, de techniciens en éducation spécialisée, d'auxiliaires en santé et services sociaux, d'un cuisinier et d'aides de service. L'équipe bénéficie également du soutien clinique et administratif d'une agente de planification, programmation, recherche (APPR), d'une spécialiste en activité clinique (SAC) et d'une chef de service.

Votre motivation, votre engagement et votre collaboration sont nécessaires à votre cheminement vers l'autonomie. Un plan d'intervention individualisé pour lequel vous contribuerez vous permettra d'augmenter votre qualité de vie et vous fera vivre des succès enrichissants.

L'équipe de Viau vous souhaite la bienvenue

## Votre démarche de réadaptation

Le séjour en ressource de réadaptation représente une démarche personnelle qui nécessite une implication de votre part. Voici quelques éléments qui feront partie de votre démarche et de votre suivi :

- Plan d'intervention : votre éducateur rédigera un plan d'intervention avec vous. Ce plan comprend les objectifs que vous souhaitez travailler afin de développer votre autonomie, faire des réalisations personnelles ou améliorer votre qualité de vie.
- Rencontres avec votre éducateur : chaque semaine, vous aurez des rencontres avec votre éducateur de suivi. Ces rencontres peuvent se réaliser à votre chambre, dans un bureau ou dans la communauté. Vous pourrez discuter de votre suivi, de vos objectifs, de votre vie ou autres.
- Accompagnement : Vous pourrez être accompagné à certains rendez-vous ou activités selon vos besoins.
- Participation aux tâches : Chaque usager se voit attribuer des tâches à réaliser au sein de la ressource. L'objectif est de vous impliquer et de faire des apprentissages dans cette sphère.
- Entretien de sa chambre : Il est de votre responsabilité d'entretenir votre chambre quotidiennement. Vous pouvez recevoir de l'aide et de l'enseignement pour réaliser cette tâche. Si toutefois, votre chambre est insalubre, vous devrez payer les frais d'entretien de votre espace.
- Activités : Vous serez invités à participer à des activités individuelles ou de groupe pouvant servir de tremplin à votre rétablissement. Aussi, vous pourrez faire entendre votre voix lors du comité des résidents qui a lieu une fois par mois.
- Présences : Votre présence est essentielle pour réaliser votre démarche de réadaptation. Si vous comptez dormir à l'extérieur de la ressource régulièrement, vous devez vous entendre avec votre équipe traitante et celle de la ressource afin d'établir votre temps de présence à la ressource.

## Règles à respecter et engagement

- Visiteurs : Vous êtes responsables de vos visiteurs. Vous devez les accompagner tout au long de leur période de visite. Veuillez consulter votre éducateur pour connaître les restrictions concernant les périodes de visite.
- Animaux : Les animaux ne sont pas permis à la ressource. Si vous vous procurez un animal, vous serez contraint de le remettre dans un refuge animal ou à un de vos proches.

J'ai pris connaissance des points concernant ma démarche de réadaptation (p.4) ainsi que ceux concernant les visiteurs et les animaux (p.5). Je suis en accord avec ces points et je m'engage à les respecter.

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## Respect de vos droits / vos responsabilités

Tous les usagers ont des droits et des responsabilités :

### Droits

Vous êtes un citoyen à part entière et vous avez des droits. Pour bien les connaître, vous pouvez vous référer au code d'éthique du CIUSSS de l'Est-de-l'Île de Montréal. Sachez que tout au long de votre séjour, vous pouvez être assisté du proche de votre choix dans vos différentes démarches. Pour connaître ou faire valoir vos droits, vous pouvez joindre les organismes suivants :

#### COMITÉ DES USAGERS

7401, Hochelaga  
(514) 251-4000 poste 3100

#### COMMISSAIRE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ

7401, Hochelaga  
(514) 251-4000 poste 2920

### Responsabilités

En tant que citoyen, vous avez également des responsabilités.

- Préserver et rétablir votre santé physique et mentale en vous impliquant activement dans votre traitement.
- Fournir les renseignements nécessaires à l'équipe pour vous aider dans votre traitement.
- Respecter les droits des autres usagers, des intervenants et des membres du personnel de soutien.
- Faire preuve de politesse et de civisme par l'utilisation d'attitudes et d'un langage qui ne sont pas menaçants ni agressants.
- Respecter la propreté des lieux et le matériel mis à votre disposition en le maintenant en bon état.
- Développer un comportement responsable en assumant, dans la mesure de vos moyens et de vos capacités, les conséquences de vos actes.
- Toute personne est présumée responsable de ses actes. L'Institut reconnaît l'importance d'évaluer, avec le plaignant potentiel qui veut porter plainte auprès des autorités policières, l'opportunité et l'utilité de judiciairiser la personne ayant manifesté des comportements de violence ou de harcèlement.

Référence : site internet IUSMM, mai 2016.

## Services inclus à la ressource

Salle de lavage	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 laveuses</li><li>• 2 sècheuses</li><li>• Gratuit</li></ul>
Salles communes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Deux salons, salle d'activités, coin ordinateur</li><li>• Salle à manger et réfrigérateur à la disposition des usagers</li></ul>
Téléphone communautaire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Deux coin téléphonique sont disponibles (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage)</li><li>• Numéro de téléphone : (514) 899-8450</li></ul>

## Mobilier inclus

- Lit double ou simple (selon les chambres)
- Commode
- Table de nuit
- Lavabo et garde-robe dans la majorité des chambres

\*\*\* Vous êtes responsable des bris du mobilier autre que l'usure normale.

## Matériel à prévoir avant votre arrivée

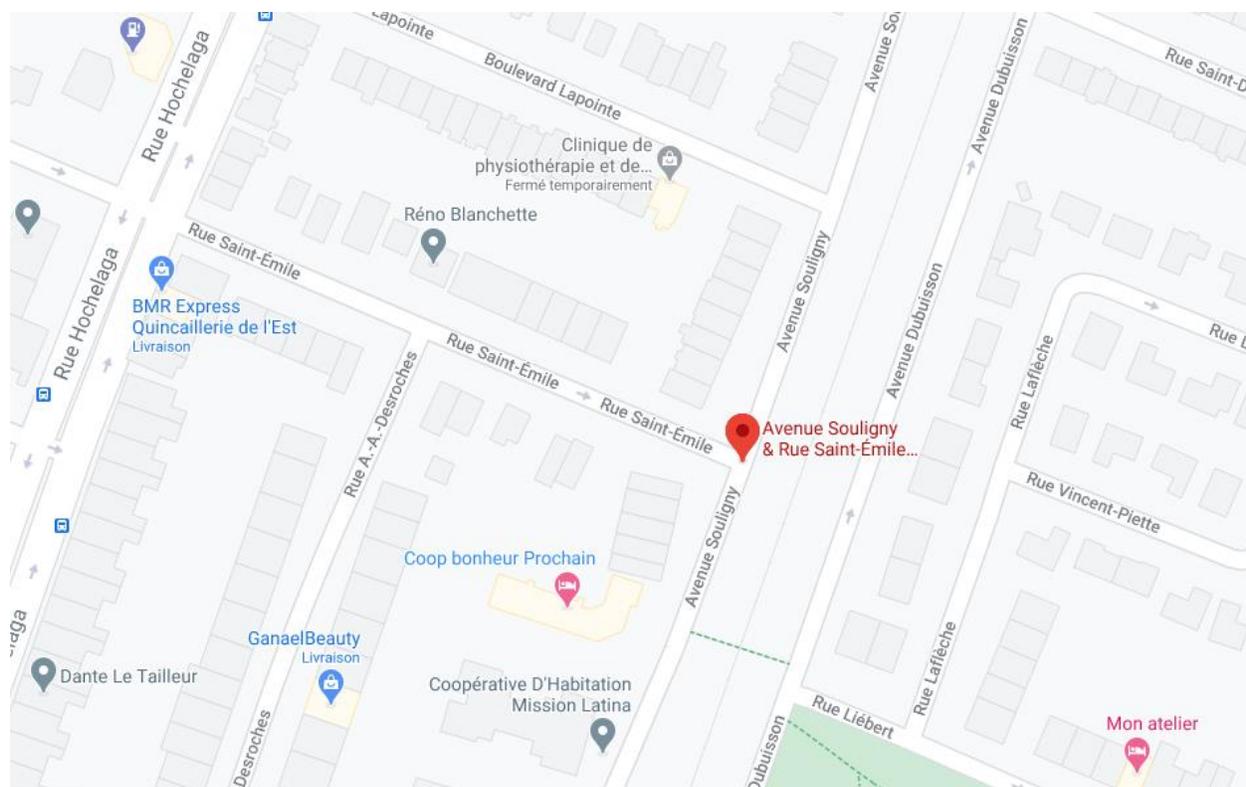
- Literie comprenant : draps, taies d'oreillers et douillette
- Oreillers
- Serviettes et débarbouillettes
- Réveille-matin
- Verre pour votre chambre et la prise de la médication
- Un sac afin de transporter vos produits d'hygiène à la salle de bain
- Produits d'hygiène : savon, shampooing, pâte à dents, déodorant, brosse à cheveux, etc.
- Cintres pour vos vêtements.
- Panier à linge



## Sécurité incendie

- ❖ Ne jamais débrancher le détecteur de fumée se trouvant dans votre chambre et ce, pour votre sécurité et celle d'autrui.
- ❖ Si le système d'alarme se fait entendre, sortez immédiatement du bâtiment afin de vous rendre au point de rassemblement.
- ❖ Il est interdit de fumer à votre chambre.

### Le lieu de rassemblement AU COIN DES RUES SOULIGNY ET SAINT-ÉMILE



## Transports

Besoin de vous déplacer ?



- Autobus 18
- Autobus 185
- Autobus 28
- Autobus 61
- Autobus 85



- Métro Honoré-Beaugrand (ligne verte)

Renseignements supplémentaire

Téléphoner le **(514) A-U-T-O-B-U-S**

Consulter le **[www.stm.info](http://www.stm.info)**

## Services communautaires professionnels

Services divers		
Service d'aide à l'emploi de l'est	8775 Rue Hochelaga, Montréal, QC H1L 2N1	(514) 351-5703
Banque Nationale du Canada	8775 Rue Hochelaga, Montréal, QC H1L 2N1	(514) 463-3373
Ultramar	8265 Rue Hochelaga Montréal, QC H1L 2L4	(514) 493-0653
Proxim	8327 Rue Hochelaga Montréal, QC H1L 2L6	(514) 354-6556
IGA	7975 Rue Hochelaga Montréal, QC H1L 2K9	(514) 351-7340
Coiffure – Style MIMI	8360 Rue Hochelaga, Montréal, QC H1L 2L5	(514) 240-5021
Taxi Hochelaga	2901 rue Rachel Est bureau 20 Montréal. QC H1W 4A4	(514) 256-9033
Services médicaux		
Clinique dentaire Ducharme	8338 Rue Hochelaga Montréal, QC H1L 2L5	(514) 353-0130
IRIS Optométristes et Opticiens	8590 Rue Hochelaga, Montréal, QC H1L 2M3	(514) 353-4747
Centre médical Hochelaga	9080 Rue Hochelaga, Montréal, Québec H1L 2N9	(514) 353-8742
Services de soutien		
Centre de crise Émile-Nelligan	8710 Rue de Marseille, Montréal, Québec H1L 1R9	(514) 351-6661

Poste de quartier 48 (police)	6680 Rue Sherbrooke E, Montréal, QC H1N 3L5	(514) 280-0148
DIVERTISSEMENT		
Bibliothèque Mercier	8105 Rue Hochelaga, Montréal, QC H1L 2K9	(514) 872-8738
Piscine Annie-Pelletier	8850 Avenue Dubuisson, Montréal, Québec H1L 2W6	(514) 280-2664
Maison L'Échelon	8777 Rue Hochelaga, Montréal, QC H1L 2N1	(514) 355-4223
Places Versailles	7275 Rue Sherbrooke E, Montréal, QC H1N 1E9	(514) 353-5940
Aréna Clément-Jetté	8780 Avenue Dubuisson, Montréal, QC H1L 2W6	(514) 872-6708

## Habitudes de vie

### Chambres

---

- Il est obligatoire et à la responsabilité du résident de faire l'entretien de sa chambre une fois par semaine. Au besoin, votre intervenant peut vous accompagner dans la tâche.
- Il est interdit de monter la vaisselle de la ressource à votre chambre.
- À tous les mois, une inspection punaises sera faite par un intervenant, ce qui inclut la vérification et l'entretien du matelas. Chaque résident est impliqué dans cette tâche.
- Sous certaines conditions, il vous sera possible d'avoir une cafetière, une bouilloire ou bien un réfrigérateur à votre chambre. Le tout doit être discuté préalablement avec votre intervenant de suivi.
- Au besoin, nous pourrions vous demander de vous départir d'objets considérés comme dangereux.

### Lieux communs

---

- Pour des raisons de salubrité, aucune nourriture n'est permise au salon sauf lors d'occasions spéciales / activités.
- Pour l'utilisation de la télévision ou bien de l'ordinateur, vous devez maintenir le volume à un niveau raisonnable.
- Pour l'utilisation de vos appareils personnels (téléphone, Ipod), vous devez utiliser des écouteurs lorsque vous circulez dans les lieux communs.

### Cuisine

---

- Les activités culinaires sont permises avec entente avec votre intervenant de suivi.
- Le lait et le jus sont mis au réfrigérateur aux repas et à la collation uniquement.

### Salle de lavage

---

- Chaque résident est responsable de sa tâche et doit s'assurer de reprendre ses vêtements la journée même de sa lessive.

## Bureau des intervenants

---

- Pour des raisons de confidentialité, aucun résident n'entre dans le bureau des intervenants sans y être invité.

## Visiteurs

---

- Vous pouvez recevoir des visiteurs s'ils sont connus des intervenants.
- Les visites sont permises de 10h à 22h.
- Un visiteur peut occasionnellement prendre un repas à la ressource. Vous devez aviser 24 heures à l'avance.
- Lorsque vous vivez une relation amoureuse, vous pouvez recevoir votre partenaire à dormir à la ressource uniquement avec entente préalable auprès de votre intervenant de suivi et/ou de la responsable.

## Couvre-feu

---

- Chaque résident est invité à regagner sa chambre pour la nuit dès 00h00 en semaine et 1h00 la fin de semaine (soit le vendredi ainsi que le samedi). Ceci est dans le but de favoriser votre cheminement vers votre projet de vie ainsi que la quiétude des lieux communs pour favoriser le sommeil des autres résidents.

## Heures de repas

---

- Dîner : 12h à 12h45
- Souper : 17h à 17h45
- Un repas peut vous être mis de côté seulement lorsque vous avez un rendez-vous ou une activité de prévue. Vous devez prévenir un intervenant au préalable.

## Heures de la médication

---

- Matin : 6h à 10h30
- Midi : 11h30 à 13h30
- Souper : 16h30 à 18h30
- Coucher : 20h00 à 23h00

